

Les résidences & foyers privés

Ces établissements accueillent étudiants et/ou jeunes travailleurs avec parfois des limites d'âges. Certaines résidences sont dotées de nombreux services annexes (cafétéria, laverie, salle de sport, ménage, etc.), d'où des tarifs oscillant de 300 à 600€ par mois.

Notez également que certains de ces structures sont à connotation religieuse et parfois non mixtes.

- Alfa 3A : www.alfa3a.org, 04 74 38 29 77
- Alliad Habitat : www.amallia-immobilier.fr, 04 72 89 22 22
- Antaeus : www.antaesus.fr, 0820 200 644
- Appart'City : www.appartcity.com, 0820 881 881
- ARPEJ Univercity : www.univercity.fr, 0820 098 095
- CLEF : www.leclef.com, 04 38 49 21 12 (résidences sur Grenoble)
- Club étudiant - OSE : www.clubetudiant.com, 04 78 69 63 63
- GESTETUD : www.gestetud.fr, 04 37 37 21 21 (résidences sur Lyon)
- Habitat Jeune : www.habitatjeune.org, 04 72 78 03 04 (résidences tout public jusqu'à 32 ans, sur le Grand Lyon)
- INFO LOGEMENT étudiants et jeunes travailleurs : www.infologement.org
- LAMY résidences : www.lamy.net
- Les Estudines : www.estudines.com
- Les Lauréades : www.nexity-studea.com
- Mutuelles de France réseau santé : www.reseausantemutuellesdefrance.fr, 04 76 20 44 66 (jeunes travailleurs moins de 25 ans et étudiants sur Grenoble et Lyon)
- Résilogis : www.resilogis.com, 0826 95 46 26 (résidences sur Lyon et alentours étudiants et affaires)
- Société dauphinoise pour l'habitat (SDH) : www.sdh.fr, 04 76 68 39 39 (résidences en Isère)
- Studélites [région sud-est] : www.studelites.com, 04 75 40 80 25
- UMIJ : www.umij.org (résidences en Isère)
- UNME www.unme-asso.com
- Urbania : www.urbania.org



La loi ramène la durée minimale d'une location meublée à 9 mois contre 1 an pour un autre bail.

En **S'AVOIR** plus...

Vous souhaitez rencontrer un professionnel pour vous aider dans votre recherche d'informations ?

Le Centre régional d'information jeunesse (CRIJ) et l'ensemble des Bureaux et Points Information Jeunesse en Rhône-Alpes vous accueillent.

Nos lieux d'accueil **près de chez vous** en ligne sur notre site web !

+ d'infos, les rendez-vous du CRIJ « **LOG' IN LYON** »

Rencontres entre propriétaires, locataires et colocataires lors des **Kfés Coloc**, un point web **CAF**, l'ensemble de nos **informations** et **offres** pour votre recherche de logement.



Pour **approfondir votre recherche**, n'hésitez pas à consulter les fiches du Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) au sein des lieux d'accueil IJ.

Sans oublier, nos dépliants concernant la thématique logement,

- Les aides au logement,
 - Le logement partagé,
- ainsi que les plans de la ville de Grenoble et Lyon.



rechercher un logement

INFORMATION JEUNESSE

CRIJ
RHÔNE-ALPES

www.crijrhonealpes.fr

66 cours Charlemagne
69002 Lyon
Tél 04 72 77 00 66

Année 2012



CRIJ

L'information jeunesse en RHÔNE-ALPES

Où s'informer ?



Centre régional d'information jeunesse (CRIJ)

www.crijrhonealpes.fr

- Mise à disposition de documentations thématique logement.
- Organisation de l'opération « Log' in Lyon » [du 1er juillet au 30 septembre] avec les journées Kfés coloco : rencontres entre locataires, futurs colocataires et propriétaires, accès à un point CAF et permanence d'organismes.
- Diffusion d'offres de locations de particulier à particulier en ligne et à l'affichage au sein des locaux du CRIJ.

Le CRIJ coordonne les Bureaux et Points Information Jeunesse sur la région Rhône-Alpes, dont certains proposent des services dédiés au logement (ex : Annecy, Annonay, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Grenoble, Saint-Étienne, Vienne, etc.)

Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ)

www.cllaj-rhone-alpes.com

- Conseils et accompagnement des 18/30 ans dans leur recherche de logement saisonnier ou de longue durée.
- Diffusion en ligne de plus de 3 000 adresses et fiches thématiques sur la recherche d'un logement, droits et devoirs du locataire.
- Organisation chaque année du Salon du Logement des Jeunes qui a lieu à Lyon, mi-septembre.

Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)

www.anil.fr

Informations et conseils gratuits, neutres et complets sur les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement.

Association d'aide au logement des jeunes (AULOJ)

www.auloj.com

Accueil, information et orientation des 18/30 ans, à la recherche d'un premier logement (possibilité de déménagement social sur prescription).

Union nationale & régionale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ/URHAJ)

www.logement-jeunes.unhaj.org - www.urhaj-ra.org

Proposition de logements pour les 16/30 ans.

À savoir

Info+

Lutter contre les discriminations

Si vous avez été victime de discrimination à la location, n'hésitez pas à contacter le défenseur des droits.

www.defenseurdesdroits.fr

Pour tout savoir sur la législation du logement, rendez-vous sur : www.developpement-durable.gouv.fr/-Location

Le logement pour les étudiants



Dispositifs spécifiques pour l'accueil des étudiants :

à Grenoble : « Etudiants, bienvenue à Grenoble » est organisé du 06/07 au 03/08 et du 20/08 au 21/09/2012.

Points d'accueil et d'information dans différents lieux de la ville, accès à des offres et à de la documentation.

Association départementale des initiatives et de l'Information Jeunesse (ADIJ) : 04 76 86 56 00

à Lyon : « Espace Multi-Services Etudiants » est ouvert du 06/09 au 31/10/2012.

Guichet unique de recherche de logement et d'aide dans les démarches d'installation incluant un dispositif d'accueil des étudiants étrangers.

Lyon Campus : 25 rue Jaboulay, 69007 LYON

Le service logement des CROUS : ouvert toute l'année.

Offres de location de chambres ou appartements en résidence et chez des particuliers, consultables sur place ou en ligne : www.lokaviz.fr

Les CROUS en Rhône-Alpes :

- Drôme : 6 rue Derodon, 26000 VALENCE, 04 75 42 17 96

- Isère : 351 allée Hector Berlioz, 38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES, 0810 064 069 (prix d'un appel local)

- Loire : 11 rue Tréfilerie, 42023 SAINT-ETIENNE Cedex 02, 04 77 81 85 50

- Rhône : 59 rue de la madeleine, 69007 LYON, 04 72 80 17 70

- Savoie/Haute-Savoie : 17 rue du Chaney, 73000 JACOB-BELLECOMBETTE, 04 79 70 78 65

Trouver des offres de location privée

Surveillez la presse écrite locale, la plupart des quotidiens ont des suppléments « immobilier » hebdomadaires sans oublier les revues spécialisées (ex : Le particulier, La Centrale des particuliers, etc.).

La presse gratuite est consultable dans de multiples points de dépôts ou en ligne : www.paruvenu.fr - www.topannonces.fr

Les offres des services en ligne sont plus nombreuses et récentes que dans la presse écrite. Les sites web foisonnent, privilégiez ceux qui vous permettent de cibler votre recherche : localisation, exposition, surface, prix, alertes e-mail...

Quelques sites web : www.adele.org, www.entrepaticuliers.com, www.infologement.org, www.leboncoin.fr, www.lesiteimmobilier.com, www.pap.fr, www.seloger.com, www.vivastreet.fr, www.location-etudiant.fr.

N'oubliez pas également les réseaux sociaux et autres forums liés à votre entreprise ou établissement universitaire...

Les agences et régies immobilières travaillent directement avec les particuliers connaissent bien les prix du marché et, contrairement à certaines idées reçues, proposent des loyers souvent inférieurs à ceux pratiqués entre particuliers. Préférez celles qui appartiennent à un réseau : www.cnab.net, www.fnaim.fr, www.snpi.fr. **Attention**, les honoraires doivent être obligatoirement affichés en vitrine, certaines agences exigent des documents interdits tels qu'attestation de l'employeur, précédent bailleur, photo d'identité. » [source : www.quechoisir.org].

Info+

Le Dossier Social Etudiant (DSE)

Pour bénéficier d'un logement en résidence universitaire et/ou solliciter une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux déposez votre candidature en ligne entre le 15 janvier et le 30 avril pour la rentrée scolaire suivante.

Académie de Lyon : www.crous-lyon.fr
Académie de Grenoble : www.crous-grenoble.fr

Vous devrez fournir par la suite un ensemble de documents qui permettront de traiter votre dossier.

Critères d'attribution : situation financière et sociale de votre famille, éloignement géographique

Attention...

Les « Marchands de listes » en ultime recours !

Ces sociétés fournissent moyennant finances (80 à 150€ ou plus) des coordonnées de propriétaires de logements « à louer ». Ils doivent être détenteurs d'une carte professionnelle. Exigez qu'une liste personnalisée de biens à louer soit établie en fonction de vos critères.

N'hésitez pas à faire ajouter une clause mentionnant l'obligation pour l'organisme de vous rembourser s'il ne vous présente pas au moins 4 adresses de logements correspondants à votre demande.